

# CAP POISSONNIER

**Objectifs de la formation** : A l'issue du parcours, les participants maîtriseront l'ensemble des tâches relatives à l'exercice du métier de poissonnier et auront acquis les connaissances fondamentales (telles que décrites à travers le référentiel de l'éducation nationale) leur permettant de se présenter à l'examen du CAP Poissonnier.

**Débouchés, métiers visés** : Les titulaires du diplôme auront la possibilité d'évoluer au sein d'un rayon poissonnerie de la GMS (employé qualité, second de rayon, chef de rayon) ou de travailler pour le compte d'un poissonnier détaillant indépendant, voire de s'installer en tant que poissonnier sédentaire ou non sédentaire.

**Prérequis à l'entrée en formation** : Etre âgé de 16 à 30 ans (possibilité dès 15 ans, à condition d'avoir accompli sa scolarité jusqu'à la classe de 3ème)

**Durée** : 884 heures sur 2 ans

**Calendrier de formation** : Sur 26 semaines bloquées de septembre 2018 à juin 2019

## Contenu de la formation

- Connaissances ayant trait à la « filière pêche » et aux produits.
- Pratique Professionnelle
- Sciences appliquées à l'hygiène, à l'alimentation et aux équipements
- Environnement économique et juridique
- Valorisation Culinaire
- Français
- Anglais
- Histoire-Géographie
- Mathématiques / Sciences Physiques
- Vie sociale et Professionnelle
- Education Physique et Sportive
- ECJS
- Action Commerciale

**Validation** : Signature du contrat d'apprentissage entre le 01 juillet et le 31 décembre de l'année en cours

